

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 12-2021

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

Boucllement du préavis N° 04-2018
Création d'une garderie dans le quartier des Boverattes

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement de CHF 610'000.00 TTC, alloué le 21 mars 2018 (préavis N° 04-2018), pour la création d'une garderie dans le quartier des Boverattes.

Le décompte final est le suivant :

	Préavis CHF TTC	Dépenses CHF TTC	Différence CHF TTC
Totaux	610'000.00	540'653.43	69'346.57

Un montant de CHF 250'000.00 est à déduire du total des dépenses de CHF 540'653.43, il sera financé par le fonds pour la création d'une aide à la petite enfance « Zahnd ». Par conséquent, le total des dépenses nettes de CHF 290'653.43 sera amorti par annuités égales dès le 1^{er} janvier 2022, sur une période de 30 ans selon les conclusions du préavis.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2021.

Au nom de la Municipalité

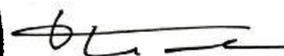
Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 24 novembre 2021